

Le président, André Gorgemans, ouvre l'assemblée générale à 17h30, en souhaitant la bienvenue et en nous proposant un intermède musical pour débiter la séance. Il remercie les membres présents pour leur fidélité et encouragements, les dernières conférences et sorties des ADV ayant eu un grand succès et une nombreuse participation des membres.

Fanny Monnet débute par une sonate au piano.

Membres présents : 101

Membres excusés : 15

Membres du comité présents : André Gorgemans, Antoinette de Wolff, Anne Gachoud, Eliane Gachet, Christian Cloché et Claude Roux.

Membres du comité absents et excusés : Tim Watkins et Doug Sager

Une lettre de convocation à cette assemblée extraordinaire a été envoyée à tous les membres.

Selon l'ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour de la présente assemblée

L'approbation est unanime.

2. Rapport du président.

Le président résume les différentes activités des ADV de l'hiver 2014/2015 et nous rappelle celles encore à venir pour cet été.

3. Présentation des comptes intermédiaires de l'exercice du 1.5.2014 au 30.4.2015 par Madame Eliane Gachet.

Présentation d'une situation comptable intermédiaire de 12 mois (du 01.05.14 au 30.04.15) sur les 20 mois de cet exercice exceptionnel qui va du 1^{er} mai 2014 au 31 décembre 2015.

Les comptes de cet exercice exceptionnel seront bouclés le 31 décembre 2015, puis ils seront contrôlés avant d'être présentés à la prochaine assemblée générale ordinaire en 2016 dont la date reste encore à préciser.

Aux recettes, nous avons encaissé chf 19'000.- de cotisations au 30 avril 2015 sur les chf 22'000.- portés au budget.

Un appel est lancé aux membres qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 2014/2015, ils sont priés de le faire sans délais (chf 40.-/1 pers. - chf 60.-/couple - chf 150.-/membre moral)

Banque Cantonale du Valais - compte CLUB U 0881.59.62 - IBAN CH33 0076 5000 U088 1596 2 - BIC/SWIFT BCVSCH2LXXX

PostFinance - CCP 17-368589-2 - IBAN CH07 0900 0000 1736 8589 2 - BIC/SWIFT POFICHBEXXX

Au 30.04.15, les charges excédentaires de chf 3'635.- sont dues aux chf 13'000.- (budget chf 6'000.-) dépensés pour les conférences (location de la salle) et les cocktails.

De mai 2014 à juin 2015, 11 conférences & cocktails ont accueillis plus de 560 membres, soit un coût moyen de chf 23.- par personne.

Au fil des ans, nous avons constitué des réserves pour un montant total de chf 12'400.- (par ex. réserve à but précis « achat de livres » chf 6'000.-) dans lesquelles nous puiserons afin de boucler cet exercice exceptionnel de 20 mois.

Toutefois, il faudra prévoir un excédent des dépenses allant de chf 3'000.- à chf 5'000.-.

4. Rapport sur les activités de la Bibliothèque

Tout continue à très bien tourner à la Bibliothèque, mais nous devons malheureusement déplorer le départ de Doug Sager, retourné aux Etats-Unis, pour une période indéterminée. Anne Gachoud a repris la fonction de Doug, en tant que chargée de la Bibliothèque.

5. Divers

Proposition d'augmentation des cotisations et argumentation de la Trésorière.

Nous devons, en effet, faire face à des frais qui ont augmenté dû au fait que nous louons des locaux pour y tenir nos conférences et cocktails ; par ailleurs la qualité de ces cocktails s'est nettement améliorée. D'autre part le président souligne que nous rencontrons quelques difficultés dans l'encaissement des cotisations dans les délais impartis. Monsieur Christian Cloché prend la parole et développe le contexte qui nous amène à devoir augmenter les cotisations. Elles seront dorénavant de

CHF 50.00 pour un individuel et de CHF80.00 pour un couple. Il est demandé à l'assemblée d'approuver cette augmentation ; celle-ci est approuvée sans objections.

Pré-retraite d'Eliane Gachet, la trésorière

Malheureusement, Eliane nous annonce sa pré-retraite et cessera sa fonction en décembre 2015.

Règlement pour les cotisations dues : amendement :

« Selon le règlement des cotisations, la contribution annuelle est également due pour l'année de la démission. L'association des ADV ne renonce au montant dû que si la démission est adressée avant le 31 janvier »

Le texte ci-dessus est approuvé à l'unanimité

Le président annonce un don de CHF 5.000 pour la rénovation de l'Hospice du Grand St.Bernard. Il est approuvé par l'assemblée.

Fanny Monet et le violoniste Achille Vocat nous présentent un second intermède musical, suivi de la conférence de Monsieur Jean-Henry Papilloud, ancien directeur de la médiathèque du Valais et historien sur la Commémoration de l'entrée du Valais dans la Confédération.

La séance est levée à 19h30 et est suivie d'un cocktail dont les vins ont été offerts par l'Office du Tourisme de Verbier.

Fait à Verbier, le 5 août 2015


André Gorgemans
Président


Anne Gachoud
Secrétaire